



# STIGMATISATION STRUCTURELLE

La stigmatisation structurelle empêche les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou une maladie mentale et les personnes ayant une expérience antérieure ou actuelle d'usage de substances d'avoir accès à des soins de santé de haute qualité et centrés sur la personne.

La stigmatisation est un obstacle important à la prévention, au traitement et au rétablissement pour les personnes ayant un savoir expérientiel.

## Les multiples niveaux de la STIGMATISATION



**Individuel** : Comprend la honte, la peur de demander de l'aide et le sentiment de dévalorisation.



**Interpersonnel** : Appuyer les stéréotypes négatifs ou les idées préjudiciables, et parler ou agir de façon discriminatoire.



**Structuel** : Inclus au sein de règles, de politiques, de procédures, de lois ou de normes culturelles formelles ou informelles.



**Multidimensionnel** : Les nombreuses façons dont la stigmatisation liée à la maladie mentale et à l'usage de substances interagit avec les autres formes d'oppression (p. ex., racisme, transphobie et colonisation).

# STIGMATISATION STRUCTURELLE en soins de santé

La stigmatisation structurelle désigne l'accumulation des activités dans les organisations de soins de santé qui créent et maintiennent délibérément ou par inadvertance des inégalités sociales pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et/ou qui vivent ou ont vécu avec l'usage de substances.

## SOLUTIONS

La prise en charge de la stigmatisation structurelle dans les établissements de soins de santé requiert une combinaison d'approches, notamment :

- Améliorer la participation significative des personnes ayant un savoir expérientiel.
- Mettre en place une culture organisationnelle de soutien exempte de stigmatisation.
- Adopter des modèles de soins holistiques, intégrés, orientés sur le rétablissement, accessibles et centrés sur les clients.
- Distribuer autant de ressources pour les soins en santé mentale et d'usage de substances que pour les soins de santé physique.
- Établir des mécanismes pour surveiller la stigmatisation structurelle.

La Commission de la santé mentale du Canada aide à développer, à mettre en œuvre et à évaluer des initiatives visant à réduire la stigmatisation structurelle au sein des organisations de soins de santé.

Pour en apprendre davantage sur ces initiatives, consultez la page sur la [stigmatisation structurelle](https://www.commissionsantementale.ca) du site [commissionsantementale.ca](https://www.commissionsantementale.ca) ou envoyez un courriel à [access@commissionsantementale.ca](mailto:access@commissionsantementale.ca).



Commission de la santé mentale du Canada  
Mental Health Commission of Canada



Avec le financement de  
Santé Canada  
Health Canada